MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 09-10-2025

Dossier complet le : 09-10-2025

N° d'enregistrement : 006899/KK P

1 Intitulé du projet

Projet de modification et valorisation, sur une zone urbanisee, d'une surface commerciale existante a dominante alimentaire comportant 115 places de stationnement au revetement permeable

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: LIDL

Raison sociale: LIDL

N° SIRET: 34326262226433

Type de société (SA, SCI...): Societes

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: MATHIAS

Prénom(s): Clement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs., 41A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet implique la renovation et extension de 508m² de batiment existant se trouvant sur l'emprise. L'emprise au sol du futur batiment sera de 2 208 m² sur la commune de FONBEAUZARD (31140). L'emprise totale du projet est de 1,26 hectares. Le terrain du projet se situe dans une zone d'activites urbanisee et comporte des batiments existants.

4.2 Objectifs du projet

Le projet permettra la construction d'un magasin d'une surface plus importante d'une surface plancher de 2 208 m² et d'une emprise au sol totale de 1,26 ha. La reconstruction du magasin sera accompagnee par la mise en place de 115 places de stationnement en revetement permeable (renouvellement du revetement des places existantes). Ces stationnements serviront a l'accueil de la clientele et du personnel du magasin. L'impermeabilisation globale du projet sera egalement reduite et la mise en place de noues d'infiltration enherbee favorisera la libre reinfiltration des eaux pluviales. La mise en place de panneaux photovoltaiques sur le toit du batiment favorisera la promotion des energies renouvelables sur le site. le projet prevoit egalement la conservation d'un maximum d'arbres existants et des plantations compensatoires qui a pour objectif de lutter contre les ilot de chaleur, notamment en favorisant l'ombrage des parkings et de valoriser la biodiversite du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les acces vehicules et pietons existants seront conserves en renforces le long du magasin. La construction du parking permeable necessitera ensuite des terrassements, la mise en place des voiries, la reprise des reseaux divers et l'amenagement de nouvelles structures de gestion et infiltration des eaux pluviales.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation, de part son activite principalement alimentaire, le site sera utilise en journee par les clients et employes afin de stationner devant le magasin et par les camions effectuant les livraisons.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis a depot de permis de construire selon le code de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du terrain Emprise au sol du batiment Surface de stationnement impermeable et voirie Surface d'espaces verts de pleine terre Stationnement et cheminement permeables	(12602, m²) (2392, m²) (3694, m²) (4485, m²) (1629, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Route de Bessieres

Lieu-dit :

Localité : Route de Bessieres 31140 Fonbeauzard

Code postal : 31140 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 1°26'51"E Lat. : 43°40'43"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de Toulouse Metropole approuve le 12/12/2024

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☑ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☑ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

-

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	La ZNIEFF la plus proche se situe a environ 3,17 km du site du projet : -ZNIEFF de type 1 : "Bois de Preissac" n° 730010263 a l'Ouest, -ZNIEFF de type 1 : « La Garonne de Montrejeau jusqu'a Lamagistere » FR730003045 a l'Ouest, -ZNIEFF de type 2 : « Garonne et milieux riverains, en aval de Montrejeau » n°FR730010521 a l'Est,
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	Le projet se situe a 4 km de l'APPB de la Garonne
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☑	☐	Le projet a une partie du perimetre en classement sonsores des infrastructures de Transports Terrestres qui correspond a la route de Fonbeauzard M58.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☑	☐	Oui le projet se situe dans la zone tampon du chateau de Fonbeauzard qui est inscrit et partiellement classe.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	Aucune zone humide n'a ete detectee au niveau departemental sur les terrains du projet. Les plus proches detectees se situent a 4km.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☑	☐	La commune de TOULOUSE est couverte par un PPRI. Les terrains du projet se situent proches mais en dehors du risque inondation identifie sur la commune
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☑	☐	Le PPRI de TOULOUSE est approuve.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☑	☐	Le terrain du projet se situe dans la Zone de Repartition des Eaux ayant pour code ZRE0901 selon l'Arrete prefectoral du 19 juillet 1994 complete par l'arrete du 12 janvier 2004 - Annexe A
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☑	☐	Oui le projet se situe dans la zone tampon du chateau de Fonbeauzard qui est inscrit et partiellement classe.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	Le terrain du projet se situe a environ 4,22 km du site Natura 2000 suivant : « Garonne, Ariege, Hers, Salat, Pique et Neste » n°FR7301822
D'un site classé ?	☐	☑	Le projet se situe dans la zone tampon d'un site partiellement classe

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	Le projet sera raccorde au reseau communal d'eau potable. Il ne prevoit aucun prelevement dans des masses d'eau superficielles ou souterraines.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☑	☐	Les places de parkings existantes seront renouvelees en paves drainants permeables, des cheminements en gravillons et les espaces mineralises seront convertis en espaces de pleine terre permettant la libre infiltration des eaux sont egalement projetes, contrairement a la situation actuelle prevalant sur le parking impermeabilise.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☑	☐	Les travaux d'amenagement necessiteront l'apport de materiaux pour la mise en place des voiries et reseaux divers, et un apport de terre vegetale locale pour les espaces verts nouvellement crees
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	Le projet sera raccorde au reseau communal en matiere d'eaux usees et d'eau potable, il n'engendrera pas de sur-consommation vis a vis de celui-ci.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Le projet se situant sur des parcelles deja construites, il n'est pas susceptible d'entrainer des perturbations ou degradations de la biodiversite existante (cf. annexes 8 et 10). Les espaces verts sont et seront entretenus sans usage de produits phytosanitaires. La friche existante est deja geree en fauche tardive (gestion differenciee) et cette gestion perdurera en phase exploitation
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Le projet se situant a 4 km du site Natura 2000 le plus proche et n'ayant pas de connexion avec ce dernier, il n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espece inscrite au formulaire de la ZSC Le terrain du projet se situe a environ 4,22 km du site Natura 2000 suivant : « Garonne, Ariege, Hers, Salat, Pique et Neste » n°FR7301822
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	Le site se situe sur des terrains deja urbanises et au sein d'une zone d'activites ne presentant pas de continuites ecologiques majeures alentour. En revanche, le PLUi-H de Toulouse metropole prescrit un trace de trame verte sur la partie Nord-Ouest du site. Cette partie du projet sera donc conservee en espace vert avec gestion differencie afin de favoriser un couloir de biodiversite et de
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	La commune de TOULOUSE dans laquelle se situent les terrains du projet est concernee par : -une exposition importante vis-a-vis du risque de retrait gonflement des argiles, -une expostiion importante au risques lies aux remontes de nappes, -potentiel Radon faible, -zone sismique faible, -mouvement de terrain existant.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	En phase travaux, le projet induit le deplacement de camions et engins de chantier afin de realiser les travaux d'extension. En phase exploitation, le projet induit le deplacement de vehicules particuliers afin de se rendre au magasin et de camions necessaires aux livraisons. Le projet n'engendrera cependant pas de trafic supplementaire par rapport a la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☑	☐	En phase travaux, le chantier sera principalement diurne, n'entrainant pas d'emissions lumineuses significatives.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	En phase exploitation, le magasin et le parking associe entraineront des emissions lumineuses liees a l'eclairage. L'eclairage du parking sera coupe lors des periodes de fermeture (de 20h30 a 06h00)
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☑	☐	Le futur magasin sera relie au reseau d'eaux usees communal. Le projet engendrera une amelioration de la gestion des eaux pluviales par libre reinfiltration (cf. rubrique reseaux annexe 8)
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Reseaux plublics concernant l'assainissement Dans le sol pour la libre reinfiltration des eaux pluviales apres retention

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	En phase travaux, des dechets de materiaux seront engendres par le projet et seront traites selon les filieres adaptees. En phase exploitation, le projet engendrera des dechets de type alimentaire (invendus) ainsi que des dechets d'emballage (cartons, plastiques etc.). Ces dechets seront tries et revalorises sur le centre logistique situe a Plaisance-Du-Touch (massification des dechets pour un taux de recyclage de 86%). Aucun dechet
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Le projet est inclus dans la zone tampon du chateau de Fonbeauzard qui est un site classe et partiellement inscrit. Cependant, le respect des prescriptions emises par l'Architecte des Batiments de France, la mise en place d'une trame verte reliee au parc du chateau et l'insertion paysagere projetee (plantation d'arbres notamment) permet d'eviter tout impact vis-a-vis du chateau existant
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	Le projet se situant dans une zone d'activites deja urbanisee, il est peu susceptible d'entrainer des modifications sur les activites humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Voir l'annexe 8 : Note d'identification des mesures d'evitements, de reductions et de compensations des incidences du projet : - Preservation des arbres ornementaux - Conservation des acces voirie et voie de liaison douce existants - Evitement de la dissemination des Especes Exotiques Envahissantes - Implantation de la zone commerciale a proximite des logements - Gestion des eaux pluviales a la source par infiltration au sein des parkings permeables avec la creation d'une noue pluviale d'infiltration - Augmentation espaces pleine terre - Mise en place de 115 places de stationnement en paves drainants (renouvellement du revetement des stationnements existants et extension du parking) - Mise en place de panneaux photovoltaique sur la toiture - Mesures de valorisation ecologique : voir notice specifique en annexe 10 - Amelioration d'un batiment existant (pas de construction d'un nouveau batiment)

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'etat initial du site a savoir une zone deja urbanisee et exploitee,le projet ne portera pas d'atteinte majeure aux differents compartiments de l'environnement. De plus, la friche bordant le magasin sera preservee et maintenue en gestion differenciee (fauche tardive) afin de preserver la biodiversite et d'etre en coherence avec les trames vertes et bleues du PLUi-H de Toulouse metropole. Un traitement particulier a ete apporte a la gestion des eaux pluviales et a la prise en compte de la promotion des energies renouvelables pour l'amenagement du site. Le projet aura donc une incidence positive sur plusieurs compartiments de l'environnement (milieu physique et milieu humain), notamment par rapport a la situation prevalant aujourd'hui sur les terrains du projet. Enfin, le projet prevoit la mise en place de

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom MATHIAS

Prénom Clement

Qualité du signataire Responsable technique LIDL

À BAZIEGE

Fait le 09-10-2025

Signature du (des) demandeur(s)